

Séance du 25 Mai 2020

Les membres du conseil municipal sont présents

Secrétaire de séance : M. Graciaa

1. Election du Maire.

M. BERCHON Jean-Marie est élu Maire par 15 voix sur 15

2. Election des ADJOINTS

1^{er} adjoint : M. GRACIAA Alain, élu par 15 voix sur 15

2^{ème} adjoint : M. LADESBIE Jean-Marc, élu par 15 voix sur 15

3^{ème} adjoint : Mme BONNEFON Muriel, élue par 15 voix sur 15

4^{ème} adjoint : Mme DUHOURCAU Monique, élue par 15 voix sur 15

3. Lecture de la charte de l' élu local

Discours du Maire

Le Maire, nouvellement élu pour son quatrième mandat, se dit très heureux et honoré de la confiance témoignée par les Lestellois à la totalité de son équipe et les en remercie sincèrement.

Il remercie également l'ensemble du personnel communal pour leur implication dans leur travail au service de la Commune et leur sens du service public.

Il rend également hommage au travail effectué par le précédent conseil municipal et remercie très sincèrement les élus qui en faisaient partie, avec un message particulier de gratitude pour Jean SÉPÉ conseiller municipal pendant 19 ans dont 12 ans en tant qu'adjoint aux travaux.

Au sein du conseil municipal les élus auront à cœur de mettre en place le programme proposé pendant la campagne et de travailler sans discernement au service de tous les habitants et de leur village

4. Indemnité de fonction du Maire et des Adjointes

Suite aux nouvelles dispositions législatives, le Maire souhaite maintenir le taux actuel de son indemnité à 31 % de l'indice brut 1027 au lieu des 40,3 % prévus par la loi. L'économie pour le budget communal est de 5.855 €. Il propose de retenir le taux de 10,70 % pour l'indemnité des adjoints.

Le conseil approuve la proposition du Maire.

5. Commissions communales

Finances :

Monsieur Alain GRACIAA, Vice-Président

Mme Monique DUHOURCAU

M. Denis CAZUS

Mme Gisèle BETRAN

Travaux – Urbanisme- Bâtiments communaux :

Monsieur Jean-Marc LADESBIE, Vice-Président

M. Denis CAZUS

Mme Gisèle BETRAN

Mme Nadine L'HARIDON

M. Eric LUCCHINI

Voirie

M. Mathias MARTELL, Vice-Président

M. Jean-Marc LADESBIE

M. Denis CAZUS

Mme Nadine L'HARIDON

M. Roland BOITEAU

Agriculture – Forêt- Terrains communaux-Faune sauvage

Monsieur Denis CAZUS, Vice-Président

Mme Gisèle BETRAN

Mme Nadine L'HARIDON

Mme Marie-Anne VISSIERES

M. Mario DE SOUSA

M. Eric LUCCHINI

Scolaire et périscolaire

Madame Sabine MAGENDIE, Vice-Présidente

M. Alain GRACIAA

Mme Monique DUHOURCAU

M. Eric LUCCHINI

Culture – Communication

Madame Monique DUHOURCAU, Vice-Présidente

M. Alain GRACIAA

Mme Sabine MAGENDIE

Mme Nadine L'HARIDON

Mme Marie-Anne VISSIERES

M. Mario DE SOUSA

Mme Marie José MENGELLE

Animations – Réception

Madame Marie José MENGELLE, Vice-Présidente

M. Jean-Marc LADESBIE

M. Roland BOITEAU

Mme Marie-Anne VISSIERES

M. Mario DE SOUSA

Tourisme – Environnement - Fleurissement

Madame Muriel BONNEFON, Vice-Présidente

M. Jean-Marc LADESBIE

Mme Monique DUHOURCAU

Mme Sabine MAGENDIE

Mme Marie José MENGELLE

Jeunesse et sports

Monsieur Mario DE SOUSA, Vice-Président

M. Roland BOITEAU

Mme Marie José MENGELLE

Cimetière :

Monsieur Alain GRACIAA, Vice-Président

Mme Muriel BONNEFON

M. Denis CAZUS

Mme Nadine L'HARIDON

M. Roland BOITEAU

Site Internet:

Madame Marie José MENGELLE, Vice-Présidente

Mme Monique DUHOURCAU

Mme Gisèle BETRAN

Mme Marie-Anne VISSIERES

M. Mario DE SOUSA

6. Désignation des délégués au sein du SIVU Pinocchio

TITULAIRES :

M. Jean-Marie BERCHON

Mme Sabine MAGENDIE

SUPPLEANTS

Mme Monique DUHOURCAU

Mme Nadine L'HARIDON

7. Restauration du Calvaire de Bétharram

Les appels d'offre pour choisir le Maître d'œuvre de la rénovation des stations 7 à 10, puis 11 à 15 du Calvaire vont être lancés. Le montant des travaux pour l'ensemble de ces deux tranches est de l'ordre du million d'Euros. Les subventions seront apportées par l'Etat (45%), la Région (15% sur un montant maximum de 200.000 €), le Département (120.000 €) et le reste à charge sera couvert par les dons faits à la fondation du Patrimoine et l'Association des Amis du Sanctuaire.

Le conseil approuve le plan de financement de la tranche correspondant aux stations 7 à 10 et sollicite la Région pour la réalisation de cette opération.

8. Fête de la Saint Jean

Du fait de la pandémie, le conseil décide d'annuler les fêtes locales de juin 2020

9. Questions diverses :

- Les travaux concernant le chemin piétonnier prévu à l'entrée du village vont débuter. Sur un coût de 26.000 € HT, nous avons pu obtenir 21.000 € de subventions (dont 15.000 € au titre des crédits déconcentrés alloués par nos conseillers départementaux M. PETCHOT-BACQUE et Mme CABANNE).

- Les masques pour nous protéger du COVID 19, ont été attribués en fonction de l'âge de nos concitoyens (portés à domicile pour les plus de 70 ans, puis distribués en salle de Lestelette pour les 40-69 ans).

- Dans le cadre de l'enquête publique qui aura lieu entre le 15 juin et le 15 juillet, le Commissaire enquêteur pour le PLU tiendra des permanences à la Mairie, les 15 juin, 24 juin, 4 juillet et 15 juillet.